

KPMG S.A.

Parc Edonia - Bâtiment S Rue de la Terre Victoria CS 46806 35768 Saint Grégoire Cedex France

Deloitte.

Deloitte & Associés

1 rue Benjamin Franklin CS 20039 44801 Saint-Herblain Cedex

France

« inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Versailles » S.A.S. au capital de 2 188 160 € 572 028 041 RCS Nanterre

Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020 Lumibird S.A. 2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion Ce rapport contient 47 pages

Référence: VB-212-03



KPMG S.A.

Parc Edonia - Bâtiment S Rue de la Terre Victoria CS 46806 35768 Saint Grégoire Cedex France

Deloitte.

Deloitte & Associés

1 rue Benjamin Franklin CS 20039 44801 Saint-Herblain Cedex France

« inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Versailles » S.A.S. au capital de 2 188 160 € 572 028 041 RCS Nanterre

Lumibird S.A.

Siège social: 2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion

Capital social : €.22 466 882

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Lumibird S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Lumibird S.A. relatifs à l'exercice clos le clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.





Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 1er avril 2021

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

<u>Traitement comptable de l'évaluation provisoire des actifs et passifs identifiables des activités lasers et ultrasons du Groupe Ellex</u>

(notes 6.1.3, 6.1.8 et 6.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du risque

Le 30 juin 2020, le Groupe Lumibird a acquis la branche Laser et Ultrasons du Groupe australien Ellex. Ce regroupement d'entreprise a été traité conformément à la norme IFRS 3 « regroupements d'entreprises ».

Une évaluation provisoire du prix d'acquisition avait été effectuée à la date de l'acquisition et sur la base des éléments disponibles à cette date. Le Groupe a, depuis l'opération, affiné le calcul de la juste valeur des actifs et passifs identifiables et procédé à une évaluation au 31 décembre 2020 du prix d'acquisition des activités lasers et ultrasons du Groupe Ellex, décrite dans la note 6.1.3 « Opérations majeures de comparabilité ».

Cette évaluation s'est traduite notamment par la reconnaissance en actifs incorporels de la marque Ellex pour 3,5 millions d'euros et de brevets pour 4,5 millions d'euros. Le goodwill après évaluation provisoire s'élève à 29,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.



Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 1er avril 2021

Nous avons considéré le traitement comptable de l'évaluation provisoire du prix d'acquisition de la branche Laser et Ultrasons du Groupe Ellex comme un point clé de l'audit, compte tenu de l'importance des montants en jeu et du recours aux estimations et au jugement de la direction.

Travaux d'audit réalisés

Nous avons analysé la détermination de la juste valeur provisoire des actifs et passifs identifiables des activités lasers et ultrasons du Groupe Ellex. Notre approche a consisté à analyser les rapports établis par l'expert indépendant mandaté par le Groupe et à analyser la cohérence notamment avec les plans d'affaires obtenus. Nous avons ainsi :

- apprécié la nature et l'étendue des travaux des experts et les principales hypothèses retenues;
- apprécié la compétence et l'objectivité de l'expert indépendant ;
- apprécié la pertinence des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des actifs et passifs avec l'appui de nos propres spécialistes en évaluation ;
- procédé à la revue critique des informations transmises pour corroborer les hypothèses retenues dans les plans d'affaires sous-tendant, notamment l'évaluation des actifs incorporels et les actifs d'impôt différés;
- vérifié le calcul provisoire du goodwill.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note annexe 6.1.3 aux comptes consolidés.

Evaluation des goodwill

(notes 6.1.3, 6.1.8 et 6.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du risque

La valeur des goodwill comptabilisés à l'actif, s'élève à 69,2 millions d'euros. Ces actifs peuvent présenter un risque de perte de valeur lié à des facteurs internes ou externes, comme, par exemple, la détérioration de la performance, l'évolution de l'environnement économique, des conditions de marché défavorables. Le groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs selon les modalités décrites dans la note 6.1.8 de l'annexe aux comptes consolidés. Les tests de dépréciation sont réalisés par la direction sur la base du plan d'affaires à 5 ans et d'une valeur terminale. Les flux futurs de trésorerie ont été actualisés au taux de 10,61% et le taux de croissance à l'infini retenu est de 2%.

La détermination de la valeur recouvrable de ces actifs et des éventuelles pertes de valeur à comptabiliser constitue un point clé de l'audit, compte tenu du degré élevé d'estimation et de jugement requis de la direction sur les hypothèses de croissance de l'activité, de taux de croissance long terme et de taux d'actualisation retenus, ainsi que de la sensibilité de l'évaluation à ces hypothèses.



Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 1er avril 2021

Travaux d'audit réalisés

Pour l'ensemble goodwill, nous avons apprécié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de chacun des groupes d'UGT auxquels les goodwill appartiennent et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité :
- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les groupes d'UGT et la cohérence des prévisions avec les réalisations;
- la cohérence et le caractère raisonnable du taux de croissance à l'infini et du taux d'actualisation retenus pour les flux projetés avec l'aide de nos spécialistes en évaluation ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Comptabilisation du chiffre d'affaires en continu

(note 6.1.17 de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du risque

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 126,7 millions d'euros au 31 décembre 2020 et la part des contrats dont le chiffre d'affaires est comptabilisé en continu représente 14,2 millions d'euros.

Le groupe comptabilise les résultats sur ces contrats selon les modalités décrites dans la note 6.1.17 de l'annexe conformément à la norme applicable lorsqu'il a rempli (ou à mesure qu'il remplit) une obligation de performance en fournissant au client un bien ou un service promis.

Pour les contrats dont le chiffre d'affaires est reconnu en continu, celui-ci est comptabilisé de manière distincte pour chaque obligation de performance identifiée quand le contrôle des biens ou des services est transféré au client. Le chiffre d'affaires comptabilisé dépend de l'estimation du prix total de la transaction et de son allocation aux différents éléments du contrat.

Les coûts totaux d'un contrat, et notamment ceux restant à encourir, font régulièrement l'objet d'un suivi et d'estimations afin de déterminer le degré d'avancement du contrat et le niveau de marge à comptabiliser. Si ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison sera comptabilisée pour la totalité de la perte estimée.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts associés des contrats dont le chiffre d'affaires est comptabilisé en continu comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'identification des obligations de performance et l'allocation du prix de transaction à chacune de celles-ci nécessitent des estimations et l'exercice du jugement de la Direction.

Par ailleurs, lorsque le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus, l'évaluation du degré d'avancement est fondée sur des hypothèses opérationnelles et des estimations qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et de la marge comptabilisés dans les comptes consolidés.



Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 1er avril 2021

Travaux d'audit réalisés

Nos travaux ont consisté à :

- analyser l'allocation du prix de la transaction entre les différentes obligations de performances prévues aux contrats;
- rapprocher les données financières (chiffre d'affaires, facturation, coûts et encours de production) figurant dans les états de suivi du contrat élaboré par le contrôleur de gestion avec la comptabilité et les données contractuelles;
- mener des entretiens avec les chargés d'affaires pour apprécier les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat déterminé sur lequel se fonde la comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- confronter la pertinence des estimations réalisées et des informations transmises par le contrôleur de gestion en comparant les données prévisionnelles avec la performance réalisée;
- effectuer une revue critique des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison et la correcte détermination des provisions pour pertes à terminaison le cas échéant.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note annexe 6.1.17 aux comptes consolidés.

Comptabilisation des développements activés

(Notes 6.1.8 et 6.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du risque

Un montant net de 22,8 millions d'euros est comptabilisé dans le bilan consolidé au titre des développements activés.

Comme indiqué dans la note 6.1.8 de l'annexe aux comptes consolidés, les développements sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles sur la base des frais encourus dès lors que les conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe a l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- le Groupe peut démontrer qu'il en retirera des avantages économiques futurs ;
- le coût de ces développements peut être évalué de manière fiable.

Les développements inscrits en immobilisations corporelles sont ensuite amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

L'estimation de la valeur comptable brute requiert l'exercice du jugement de la direction pour déterminer à partir de quand la comptabilisation à l'actif des développements est appropriée et à quel moment les critères sont remplis (notamment sur les aspects techniques et les hypothèses utilisées pour démontrer les avantages économiques futurs) et la détermination de leur durée d'utilité.



Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 1er avril 2021

Compte tenu de la valeur importante des développements comptabilisés au bilan consolidé, de la complexité technique et de la sensibilité aux variations des hypothèses sur lesquelles se fonde la direction pour décider de leur inscription au bilan et de leur durée d'utilité qui définit la durée d'amortissement, nous avons considéré la comptabilisation des immobilisations incorporelles issues de développements comme un point clé de notre audit.

Travaux d'audit réalisés

Nos travaux ont notamment consisté à :

- S'assurer que les projets de développement dont les frais ont été capitalisés à l'actif du bilan répondent bien aux critères de la norme applicable permettant leur activation et que les coûts relatifs à ces projets sont correctement appréhendés ;
- Corroborer les avantages économiques futurs attendus avec les carnets de commandes en cours ou prévus à court terme ;
- Apprécier le caractère raisonnable des durées d'utilité estimées pour les développements comptabilisés comme immobilisations incorporelles par la direction.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 6.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.



Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 1er avril 2021

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Lumibird S.A. par les assemblées générales du 17 mai 2018 pour le cabinet KPMG et par l'Assemblée Générale du 5 juin 2003 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2020, le cabinet KPMG était dans la 3ème année de sa mission et le cabinet Deloitte et Associés dans la 24ème année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 1er avril 2021

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 1er avril 2021

Rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce

Nous remettons un rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Rennes, le 1er avril 2021

Saint-Herblain, le 1er avril 2021

KPMG S.A.

BROYE Vinant

Deloitte & Associés

Vincent Broyé Associé

Alexis Levasseur Associé

LEVASSEUR Alexis



Comptes consolidés 2020

Groupe LUMIBIRD



1 Table des matières

COMP	TES CON	SOLIDES DE LUMIBIRD AU 31 DECEMBRE 2020	4
1.	ETAT DE L	A SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE EN K€	4
2.	COMPTE D	E RESULTAT CONSOLIDE EN K€	. 5
3.		ESULTAT GLOBAL EN K€	
4.		I DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES EN K€	
5.		DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES EN K€	
6.		UX COMPTES CONSOLIDES	
6.		cipes et méthodes comptables	
		Base de préparation et de présentation des états financiers	
		Changement de méthodes comptables	
		Périmètre et méthode d'intégration	
		Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères	
		Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères	
		Couverture de taux	
		Immobilisations corporelles et incorporelles	
		Subventions publiques	
	6.1.10. 6.1.11.	Stocks et en-cours	
	6.1.12.	Trésorerie	
	6.1.13.	Rachat d'instruments de capitaux propres	
	6.1.14.	Paiements fondés sur actions au profit du personnel	
	6.1.15.	Actions gratuites	
	6.1.16.	Provisions	
	6.1.17.	Produits de l'activité ordinaire	
	6.1.18. 6.1.19.	Excédent Brut d'exploitation	
	6.1.20.	Information sectorielle	
	6.1.21.	Résultat par action	
	6.1.22.	Eléments financiers au compte de résultat	16
6.		mètre de consolidation	
		Société mère	
_		Filiales consolidées	
6.		rmations relatives aux postes de bilan	
		Immobilisations incorporelles.	
		Instruments financiers	
	6.3.3.1.	Actifs financiers à la juste valeur par les OCI	.20
	6.3.3.2.	Autres Actifs financiers	
	6.3.3.3.	Trésorerie et équivalent de trésorerie	
	6.3.3.4.	Passifs financiers	
	6.3.3.4.1. 6.3.3.4.2.	Dettes financières	
		Autres actifs et autres passifs non financiers	
	6.3.4.1.	Autres actifs non financiers	
	6.3.4.2.	Autres passifs non financiers	25
		Stocks et encours	_
		Capitaux propres	
		Provisions Impôts différés	
		Engagements hors bilan	
6.		es sur le compte de résultat	
		Produits des activités ordinaires	
	-	Information sectorielle	
		Frais de développement	
		Personnel	
		Composition du résultat opérationnel courant	
		Composition du résultat opérationnel	
		Impôts	
6.		tion des risques financiers	
		Exposition au risque de change	

6.5.	2. Exposition au risque de taux	
	.3. Exposition au risque de liquidité	
	.4. Exposition au risque de contrepartie	
	Dividendes	
	Transactions avec les parties liées	
	Rémunération des dirigeants	
	Evénements postérieurs à la clôture	
	Honoraires des Commissaires aux Comptes	

COMPTES CONSOLIDES DE LUMIBIRD AU 31 DECEMBRE 2020

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE EN K€

GROUPE LUMIBIRD - ACTIF CONSOLIDE EN K€	NOTES	2019.12 NET	2020.12 NET
Actifs non courants			
Goodwill	6.3.1	40 100	69 214
Immobilisations incorporelles	6.3.1	27 662	39 976
Immobilisations corporelles	6.3.2	13 863	24 743
Autres actifs financiers non courants	6.3.3.2	1 329	2 047
Créance d'impôt non courante	6.3.4.1	5 794	5 099
Autres actifs non financiers non courants	6.3.4.1	0	0
Impôts différés - actif	6.3.8	1 703	2 173
Total actifs non courants		90 451	143 252
Actifs courants			
Stocks	6.3.5	26 256	37 202
Autres actifs financiers courants	6.3.3.2	21 851	32 875
Créance d'impôt courante	6.3.4.1	400	2 754
Autres actifs non financiers courants	6.3.4.1	4 497	9 148
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.3.3.3	50 301	80 330
Total actifs courants		103 305	162 309
TOTAL ACTIF		193 756	305 561

GROUPE LUMIBIRD - PASSIF CONSOLIDE EN K€	NOTES	2019.12 NET	2020.12 NET
Capitaux propres			
Capital	6.3.6	18 430	22 467
Réserves consolidées	4	97 739	136 165
Ecart de conversion	4	(43)	(521)
Résultat net (Part du groupe)	2	8 820	5 638
CAPITAUX PROPRES (PdG)		124 946	163 749
Intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
Passifs non courants			
Dettes financières non courantes	6.3.3.4.1	24 996	71 522
Avantages du personnel	6.3.7	2 508	3 098
Provisions non courantes	6.3.7	30	416
Autres passifs financiers non courants	6.3.3.4.2	3 746	3 904
Autres passifs non financiers non courants	6.3.4.2	3 184	4 903
Impôts différés - passif	6.3.8	2	603
Total passifs non courants		34 466	84 446
Passifs courants			
Dettes financières courantes	6.3.3.4.1	7 085	16 789
Provisions courantes	6.3.7	660	730
Impôt exigible	6.3.4.2	11	737
Autres passifs financiers courants	6.3.3.4.2	13 392	16 957
Autres passifs non financiers courants	6.3.4.2	13 196	22 153
Total passifs courants		34 344	57 366
TOTAL PASSIF		193 756	305 561

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE EN K€

GROUPE LUMIBIRD - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE EN K€	NOTES	2019.12	2020.12
Chiffre d'affaires	6.4.1	110 717	126 729
Autres produits des activités ordinaires	6.4.1	1 936	2 776
Achats consommés		(43 586)	(49 958)
Charges de personnel	6.4.4	(32 183)	(39 257)
Charges externes		(14 023)	(14 894)
Impôts et taxes		(1 889)	(1 737)
Excédent brut d'exploitation		20 975	23 658
Amortissements & dépréciations	6.4.5	(8 187)	(9 382)
Provisions & dépréciations	6.4.5	(1 081)	(810)
Autres produits et charges opérat. courants	6.4.5	559	673
Résultat opérationnel courant		12 266	14 139
Résultat sur cessions d'actifs		(168)	(176)
Frais d'acquisition des regroupements d'entreprises	(1)	(784)	(1 383)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(2)	(11)	(3 975)
Dépréciations des goodwill		0	57
Résultat opérationnel	6.4.6	11 303	8 662
Produits de tréso. et d'équivalents de trésorerie	6.4.7	25	24
Coût de l'endettement financier brut	6.4.7	(719)	(1 388)
Coût de l'endettement financier net		(694)	(1 364)
Autres produits et charges financiers	6.4.7	(32)	(107)
Résultat financier		(726)	(1 471)
Impôts sur les bénéfices	6.4.8	(1 757)	(1 553)
Résultat net de l'ensemble consolidé		8 820	5 638
Dont intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Dont part des propriétaires de la société mère		8 820	5 638
Résultat par action		0,52	0,30
Résultat net dilué par action	6.1.21	0,52	0,30

⁽¹⁾ Les frais d'acquisition des regroupements d'entreprises correspondent aux frais engagés sur la période et directement imputables aux opérations de regroupement d'entreprise réalisées, (Branche Laser et Ultrason d'Ellex, sous-Groupe Essmed)

⁽²⁾ Le poste autres (produits et charges opérationnels non courants correspond au préjudice subi par le Groupe, sur le premier semestre 2020, suite à une fraude aux moyens de paiement dans sa nouvelle filiale Halo-Photonics (UK). le coût brut maximum (avant toute action de recouvrement des sommes) s'élève à 3,8 millions d'euros.

3. ETAT DU RESULTAT GLOBAL EN K€

ETAT DU RESULTAT GLOBAL EN K€	2019.12	2020.12
Résultat net de la période	8 820	5 638
Eléments qui ne seront pas retraités en résultat postérieurement		
(A)		
Variation de la juste valeur des actifs financiers par les OCI	0	0
Ecarts actuariels	(29)	(359)
Effet Impôt	4	101
Sous-total (A)	(25)	(258)
Eléments qui seront retraités en résultat postérieurement (B)		
Ecart de conversion	103	(477)
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	0	` Ó
Effet Impôt	0	0
Sous-total (B)	103	(477)
Sous-total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	70	(725)
propres	78	(735)
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	8 899	4 902
Dont intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
Dont part des propriétaires de la Société mère	8 899	4 902

4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES EN K€

Variation des capitaux propres	Capital	Primes liées au capital	Auto- contrôle	Réserves	Réserves de conversion groupe	Autres réserves groupe (Ecarts actuariels)	Autres réserves de Juste valeur	Capitaux propres (part du groupe)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
2018.12	16 754	31 674	(30)	42 365	15			90 778		90 778
Autres éléments du résultat global					103	(25)		79		79
Résultat de l'exercice				8 820				8 820		8 820
Résultat global				8 820	103	(25)		8 899		8 899
Affectation du résultat N-1										
Actions gratuites				803				803		803
Actions propres			(145)					(145)		(145)
Augmentation de capital	1 675	22 896						24 572		24 572
Autres	1	(9)		1 158	(161)	1	(949)	39		39
2019.12	18 430	54 561	(175)	53 146	(43)	(24)	(949)	124 946		124 946
Autres éléments du résultat global					(477)	(259)		(736)		(736)
Résultat de l'exercice				5 638				5 638		5 638
Résultat global				5 638	(477)	(259)		4 902		4 902
Affectation du résultat N-1										
Actions gratuites				1 030				1 030		1 030
Actions propres			(2 683)					(2 683)		(2 683)
Augmentation de capital	4 037	31 542						35 579		35 579
Autres				(28)	(1)	3		(25)		(25)
2020.12	22 467	86 103	(2 858)	59 786	(521)	(280)	(949)	163 749		163 749

En 2019, la ligne « autres » comptabilise un reclassement entre les réserves consolidées et les réserves de conversion sans impact sur les réserves Groupe.

5. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES EN K€

Libellé	2019.12	2020.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 820	5 638
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Amortissements, dépréciations et provisions	8 501	9 711
Plus ou moins values de cessions d'actifs	168	176
Coût de financement	667	1 388
charges et produits liés aux stocks options et assimilés		
Autres produits et charges calculés		(310)
Charge d'impôt	1 754	1 554
Marge brute d'autofinancement avant impôts et frais financiers	19 910	18 157
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(104)	(6 110)
Impôt payé / reçu	(334)	1 076
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES (I)	19 472	13 123
Investissements corporels et incorporels	(11 281)	(12 376)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	331	67
Décaissements sur investissements financiers	(328)	(610)
Encaissements sur investissements financiers	259	27
Trésorerie / acquisitions / cessions de filiales	(6 129)	(54 245)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS (II)	(17 148)	(67 137)
Émissions d'emprunts	9 295	57 091
Remboursements d'emprunts	(5 005)	(3 868)
Coût de l'endettement financier	(667)	(1 388)
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		
Augmentations / réductions de capital	24 586	35 580
Variation des autres fonds propres	664	(2 646)
Concours bancaires (dettes)	50	(13)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	28 923	84 756
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)	210	(617)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	31 457	30 125
Trésorerie : ouverture	17 555	49 012
Trésorerie : clôture	49 012	79 138

6. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

LUMIBIRD est une société anonyme à Conseil d'administration, régie par le droit français. Son siège est situé au 2 rue Paul Sabatier - 22300 LANNION. Les actions LUMIBIRD sont cotées sur Euronext Paris.

LUMIBIRD est une société fabriquant des lasers destinés aux applications scientifiques, industrielles et médicales.

Information COVID-19

L'année 2020 s'est déroulée dans un contexte économique compliqué par la crise sanitaire COVID-19 et les conséquences des confinements (totaux ou partiels) sur les économies des différents pays dans lesquels le Groupe opère. Durant cette période, les sites du Groupe sont restés ouverts et toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité des personnes. Le Groupe n'a eu à souffrir, sur la période, d'aucune annulation de commandes et/ou d'arrêts de contrats. Le Groupe a pu toutefois constater (i) des décalages de livraison notamment s'agissant des applications industrielles et scientifiques qui ne pouvaient plus être livrées en raison de la fermeture temporaire des universités, et (ii) un ralentissement des ventes sur la division Médicale en lien avec l'annulation des grands rendez-vous internationaux. Au plus dur de la période, le Groupe a bénéficié des mesures mises en place par le gouvernement : aides gouvernementales (chômage partiel, indemnisation des absences pour garde d'enfants) – pour un montant de 0,2 million d'euros, gel des remboursements de prêts pour 0,6 million d'euros (reportés en fin d'échéancier), décalage des échéances URSSAF pour environ 1 million d'euros (décalage remboursé à ce jour) , mise en place de lignes de prêt garanti par l'Etat (15 millions d'euros en France, 1,2 million d'euros aux Etats-Unis). Il a également apporté ,une attention particulière au suivi de son poste client et n'a pas subi de pertes liées à des défaillances de clients.

Dans ce contexte, Lumibird a fait preuve d'adaptation en déployant les efforts nécessaires pour préserver sa rentabilité tout en gardant la flexibilité nécessaire pour assurer une reprise agile post-confinement.

6.1. Principes et méthodes comptables

6.1.1. Base de préparation et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de Lumibird du 16 mars 2021. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

Les éléments d'information ne sont présentés que lorsqu'ils ont une importance significative. Ils sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception éventuelle des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction financière d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations sont établies selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

En raison des incertitudes inhérentes à tous processus d'évaluations, ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations. Les principales estimations réalisées par le Groupe concernent - à l'actif - la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles (Goodwill et frais de développement dont les montants sont indiqués en note 6.3.1.), ainsi qu'au passif, les provisions pour risques et charges courantes (dont les montants sont indiqués en note 6.3.8).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au travers du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, portant homologation du référentiel IFRS. Ce référentiel inclut les normes comptables internationales (IAS/IFRS), les interprétations du comité d'interprétation des normes comptables internationales ou *Standing Interpretations Committee* (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales ou *International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) au 31 décembre 2020 et applicables à cette date.

Normes et interprétations nouvelles non obligatoires et ne pouvant pas être anticipées au 1er janvier 2020

Le Groupe a appliqué pour la première fois, à compter du 1^{er} janvier 2020, date de leur entrée en application, les normes suivantes, sans impact sur ses états financiers :

- Amendements à IAS1 et IAS8 définition du terme significatif: Les amendements clarifient la définition de « significatif »- concept comptable important dans les normes IFRS – de la manière dont il convient de l'appliquer.
- Amendements limités à IFRS3 définition d'une entreprise
- Amendement à IAS9, IFRS7 et IFRS9 réforme des taux d'intérêts de référence : Cet amendement est conçu pour permettre aux entreprises de fournir des informations financières utiles pendant la période d'incertitude liée à la réforme de l'IBOR.
- Amendement à IFRS 16 allégements de loyer liés au covid-19 : cet amendement permet aux locataires de tenir compte des allègements de loyer liées au covid-19 tout en fournissant des informations utiles pour les investisseurs.

6.1.2. Changement de méthodes comptables

Il n'y a eu aucun changement de méthode comptable depuis le 1^{er} janvier 2020 par rapport à celles appliquées pour les comptes de 2019.

6.1.3. Opérations majeures et comparabilité

Achat de la branche Laser et ultrason de Ellex – 30 juin 2020

Le 30 Juin 2020, le Groupe a finalisé l'acquisition portant sur 100% de la branche Laser et Ultrason du Groupe australien ELLEX. Cette opération, réalisée pour un prix d'acquisition de 97,4 millions d'AUD, a été financée, à hauteur de 29,9M€ par un tirage de la dette d'acquisition mise en place en Juin 2019 pour le financement de croissance externe, et sur ressources internes pour le solde.

La contribution de la branche Laser et Ultrason d'Ellex aux résultats 2020 du Groupe Lumibird s'élève à :

Chiffre d'affaires : 19,3 millions d'euros
 Résultat net : 1,2 millions d'euros

Si l'opération était intervenue le 1er janvier 2020, le Groupe aurait constaté :

- un chiffre d'affaires additionnel de 20.0 millions d'euros:
- un résultat net additionnel de 1,2 million d'euros ;

Sur la base de l'examen des éléments comptables acquis dans le cadre de ce regroupement d'entreprise le Groupe a procédé, assisté par un expert indépendant, à un travail d'évaluation des actifs et passifs identifiables qui lui a permis de déterminer un goodwill provisoire 46,6 millions d'AUD (29,3 millions d'euros) au 31 décembre 2020 et de reconnaitre des actifs incorporels sur la marque Ellex (3,5 millions d'euros) et les brevets (4,5 millions d'euros).

Ainsi, les actifs et passifs identifiés et comptabilisés au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

En millions d'euros	Juste valeur des actifs et passifs reconnus au 31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	10,6
Immobilisations corporelles	7,6
Stocks	10,4
Créances clients	8,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,5
Autres actifs courants et non courants	3,0
Provisions	-
Dettes financières courantes et non courantes	(1,7)
Autres passifs courants et non courants	(12,7)
Total des actifs et passifs identifiés à la juste valeur	31,4

Achat de ESSMED

Le 31 juillet 2020 Lumibird, au travers de sa filiale Lumibird Médical, a acquis 100% des parts de 3 sociétés du Groupe Essmed, spécialisées dans la distribution de dispositifs médicaux de haute qualité pour l'ophtalmologie. Cette opération non significative au regard du Groupe a été réalisée pour un montant de 0,7 million d'euros et a généré un goodwill de 0,2 million d'euros.

6.1.4. Périmètre et méthode d'intégration

Le périmètre de consolidation du Groupe Lumibird comprend, outre la Société mère consolidante Lumibird SA, toutes les entreprises qu'elle contrôle, directement ou indirectement, de manière exclusive, conjointe, ou sur laquelle elle exerce une influence notable, et ce, quelle que soit leur forme juridique. Les filiales sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle jusqu'à la date de perte de contrôle. Pour apprécier le contrôle les droits de vote potentiels attachés à des instruments financiers pouvant, dans certaines conditions, donner un droit de vote à Lumibird SA ou à ses filiales, sont pris en considération.

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale : selon les dispositions d'IFRS 10, le contrôle se détermine au regard de la capacité du Groupe à exercer le pouvoir sur les entités concernées de manière à influer sur les rendements variables auxquels il est exposé ou a droit en raison de ses liens avec elles. Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill.

6.1.5. Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

La monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe Lumibird est l'euro.

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de clôture.

- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période, dans la mesure où il n'y a pas de fluctuations significatives des cours ;
- Le tableau de flux de trésorerie est converti au taux moyen à l'exception de la trésorerie qui est convertie au taux de clôture.
- Les différences de conversion entre les actifs et les passifs au cours de clôture et le compte de résultat au taux moyen sont enregistrées distinctement au poste « Ecarts de conversion » dans les autres éléments du résultat global.

6.1.6. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel, hormis ceux relevant d'une nature financière et ceux relatifs à des flux sous-jacents enregistrés directement en capitaux propres.

6.1.7. Couverture de taux

Le Groupe ne détient plus d'instrument dérivé de taux.

6.1.8. Immobilisations corporelles et incorporelles

Goodwill

Les goodwill représentent l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs nets, des passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité à la date d'acquisition. Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans les 12 mois qui suivent l'acquisition si des informations nouvelles sont obtenues à propos d'un élément qui existait à la date d'acquisition.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs ou passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure à la contrepartie transférée, la différence est immédiatement reconnue en résultat l'année de l'acquisition.

Les acquisitions complémentaires de titres d'une filiale antérieurement consolidée ne donnent pas lieu à constatation d'un goodwill complémentaire, ces opérations étant considérées comme des transactions entre actionnaires devant être constatées au sein des capitaux propres.

Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement :

- Les frais de développement (incluant les brevets), qui sont immobilisés dès que sont démontrés :
 - L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
 - La probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
 - Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable ;
 - Les frais de recherche et de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les développements capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, généralement 5 ans.
 - Les marques Quantel et Ellex, qui ne font pas l'objet d'un amortissement ;
- La valeur incorporelle des contrats défenses, amortis sur une durée de 9 ans ;
- Les logiciels acquis, amortis linéairement sur trois ans.
- Les droits d'utilisation des immobilisations louées, et reconnus en application d'IFRS16.

Immobilisations corporelles

Le Groupe Lumibird n'ayant pas vocation récurrente à céder ses actifs, la valeur résiduelle d'une immobilisation au terme de sa période d'amortissement est nulle (les immobilisations sont donc amorties sur la totalité de leur valeur). Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation de ses immobilisations corporelles (conservation du coût historique pour l'ensemble des catégories d'immobilisations, diminué des amortissements et des dépréciations de valeur éventuelle).

Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Constructions	10 à 30 ans	Linéaire
Agencements constructions	10 ans	Linéaire
Matériel industriel	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements matériel industriel	5 ans	Linéaire
Installations générales	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de test de perte de valeur dans certaines circonstances :

- Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie, au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur :
- Pour les autres immobilisations, à chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

- La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine.
- La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Les immobilisations (incorporelles et corporelles) soumises aux tests de perte de valeur sont regroupées au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendants, à savoir, pour le Groupe Lumibird :

- l'UGT « médical » :
- I'UGT « Photonique » (ex « Laser »);

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital après impôts pour chacune des unités génératrices de trésorerie. En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini d'une part, et le taux de croissance de l'activité d'autre part sont les hypothèses les plus sensibles concernant l'évaluation des tests de dépréciation. Pour réaliser les tests de dépréciation à la clôture de l'exercice 2020, le Groupe a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 10,61% contre 10.06% l'année passée
- Taux de croissance à l'infini de 2% (reflétant les projections des analystes suivants la valeur), stable par rapport à 2019.

6.1.9. Subventions publiques

Les subventions comptabilisées par le Groupe sont principalement liées à des actifs. Ces subventions sont comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique "autres passifs courants". Elles sont ramenées au résultat au rythme d'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne "autres produits des activités ordinaires".

Les éventuelles subventions d'exploitation couvrant des charges de la période sont constatées directement en revenus, sur la ligne « autres produits des activités ordinaires ».

6.1.10. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à la valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

6.1.11. Instruments financiers

Les instruments financiers portés par le Groupe comprennent :

- Les actifs financiers : les titres de participation non consolidés, les prêts et créances au coût amorti y compris les créances clients et comptes rattachés ainsi que la juste valeur positive des instruments financiers dérivés.
- Les passifs financiers : les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les dettes fournisseurs et comptes associés et la juste valeur des instruments financiers dérivés passifs.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». En application de cette norme, lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par résultat.

Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an.

Les emprunts et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). A titre d'exemple les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégrées période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les titres de participations non consolidés sont comptabilisés, sur options, en actifs financiers à la juste valeur par « autres éléments du résultat global », non recyclable depuis le 1er janvier 2018.

Créances : Les créances sont comptabilisées au coût amorti. Pour leur dépréciation, le Groupe applique la méthode simplifiée proposée par IFRS 9 et reconnaît pour ces créances les pertes attendues à maturité. Ces pertes attendues sont appréciées en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

6.1.12. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

6.1.13. Rachat d'instruments de capitaux propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres.

6.1.14. Paiements fondés sur actions au profit du personnel

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 7 novembre 2002, conformément aux prescriptions de la norme.

Au 31 décembre 2020, il n'existe aucun plan en cours.

6.1.15. Actions gratuites

Conformément à IFRS 2 une charge doit être comptabilisée au titre des octrois d'actions gratuites afin de refléter les services rendus par les salariés ou mandataires. La contrepartie de cette charge est portée au poste réserves consolidées. Le principe d'évaluation de la charge est le suivant :

- Chaque action est valorisée à la juste valeur des actions gratuites attribuées ; c'est-à-dire au cours de bourse unitaire à la date d'attribution des actions, diminué éventuellement d'un montant reflétant les conditions de marché et autres caractéristiques telles que l'absence de dividende ou des clauses d'incessibilité post-acquisition. Cette juste valeur est figée à la date d'attribution. Elle ne fait pas l'objet de ré-estimations ultérieures en fonction de l'évolution du cours de bourse.
- La juste valeur est ensuite multipliée par le nombre d'actions acquises par les bénéficiaires, salariés ou mandataires.

Lorsque le plan d'attribution d'actions gratuites comprend une condition de présence au sein du groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition pour que l'octroi devienne définitif, la charge est alors lissée sur la durée de la condition de présence (période d'acquisition).

6.1.16. Provisions

Les provisions sont constituées au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision n'est dotée dans les comptes du Groupe qu'à condition que le montant de la sortie de ressources qui sera nécessaire pour éteindre l'obligation puisse être évalué de façon fiable. A défaut d'estimation fiable et/ou lorsque le Groupe estime disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée. L'information est alors présentée dans le chapitre "Gestion des risques et litiges – litiges et faits exceptionnels" des présentes annexes.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent :

- la couverture des garanties clients ;
- des risques et litiges divers ;
- les avantages au personnel.

Pertes à terminaison

Les coûts totaux des contrats et notamment ceux restant à encourir, font régulièrement l'objet d'un suivi et d'estimations afin de suivre le niveau des marges attendues. Si ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison sera comptabilisée pour la totalité de la perte estimée.

Garanties

Les produits vendus par le Groupe bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant d'un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie.

Avantages au personnel

Les avantages au personnel concernent les engagements du Groupe – sur les filiales françaises - en matière d'indemnités de fin de carrière et sont évalués conformément à la norme IAS 19 Révisée. Le Groupe n'externalisant pas son engagement, ce dernier est constaté dans les comptes sous forme de provisions, calculé sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode prospective (méthode des unités de crédit projetées) intégrant notamment :

- les éléments statistiques de la table générationnelle TPF 2005 permettant de déterminer des probabilités de mortalité
- le taux de rotation moyen par tranche d'âge permettant de déterminer les probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite
- l'âge et l'ancienneté du personnel
- un coefficient d'évolution des rémunérations et un taux d'actualisation. Le taux retenu pour l'actualisation est de 0,575% en 2020 contre 1,077% en 2019.
- Les écarts actuariels sont enregistrés en autres éléments du résultat global, en application d'IAS 19.

6.1.17. Produits de l'activité ordinaire

Conformément aux dispositions de la norme IFRS15, le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre le Groupe et son client. Un contrat existe s'il est probable que le Groupe recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagées à s'acquitter de leurs obligations respectives.

Contrats à obligations de performance multiples :

Le Groupe est amené à signer des contrats à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services, livraisons de biens. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément et que le client peut en bénéficier.

Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de performance, le prix est alloué à chacune d'elles sur la base de son prix de vente individuel.

Principal ou Agent:

Lorsque le Groupe fournit des approvisionnements spécifiques aux clients, qualifiés de prestations distinctes, il agit en tant que principal notamment s'il est responsable de la conformité de ces biens et services aux spécifications du client ou assume le risque d'inventaire ou de livraison.

Reconnaissance du chiffre d'affaires à une date donnée dans le temps ou en continu :

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsqu'il a rempli (ou à mesure qu'il remplit) une obligation de performance en fournissant au client un bien ou un service promis.

- Pour les obligations de performance remplies progressivement (chiffre d'affaires en continu), le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires en fonction du degré d'avancement. Le degré d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus par comparaison avec les coûts globaux prévus au contrat.
 - Par ailleurs, quand le groupe construit des actifs en série, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus, quand l'obligation de performance du Groupe consiste à construire des biens que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou que les dits actifs n'ont pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que le Groupe a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels. Si ces conditions ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est reconnu à une date donnée.
- Pour les obligations de performance remplies à une date donnée, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires au moment où il transfère le contrôle du bien ou du service au client.

6.1.18. Excédent Brut d'exploitation

Dans son compte de résultat consolidé, le Groupe Lumibird extériorise un solde intermédiaire de gestion – l'Excédent Brut d'Exploitation - non défini par les normes IFRS mais utile pour ses investisseurs.

L'excédent brut d'exploitation correspond à la valeur ajoutée du Groupe, majorée des subventions versées au résultat et déduction faites des impôts et taxes et versements assimilés ainsi que des charges de personnel. La valeur ajoutée comprend la production de l'exercice (vendue, stockée ou immobilisée) nette des achats consommés et des autres charges externes.

6.1.19. Impôts différés

Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs comptables consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévision de résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de la clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

6.1.20. Information sectorielle

Le Groupe distingue son activité médicale de son activité industrielle et scientifique. L'information sectorielle est présentée en note 6.4.2.

6.1.21. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, retraitées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions, soit, pour l'exercice 2020, 18 591 914 actions.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Au 31 décembre 2020, il n'existait aucune action ordinaire potentielle dilutive.

6.1.22. Eléments financiers au compte de résultat

Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie

Le poste "produits de trésorerie et équivalent de trésorerie" comprend principalement le résultat de cession des équivalents de trésorerie, net des pertes de valeurs constatées sur les équivalents de trésorerie portés à l'actif.

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les charges d'intérêt sur les emprunts calculées au taux d'intérêt effectif ainsi que le coût de la couverture de taux sur ces mêmes emprunts, le cas échéant.

Le coût de l'endettement financier net correspond au coût de l'endettement financier brut sous déduction des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent aux revenus des prêts et créances financiers, aux dividendes versés des sociétés non consolidées, au résultat de change, à la désactualisation des provisions et aux pertes de valeur sur actifs financiers.

6.2. Périmètre de consolidation

6.2.1. Société mère

Lumibird SA Société anonyme au capital de 22 466 882 € 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion

6.2.2. Filiales consolidées

Sociétés Siège		Mode de consolidation	Date de clôture	Pourcentage détenu
Quantel Médical	Cournon d'Auvergne	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Atlas Lasers	Les Ulis	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Sofilas	Les Ulis	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Quantel USA	Bozeman (USA)	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Quantel Derma GmbH	Erlangen (Allemagne)	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Lumibird Gmbh	Cologne (Allemagne)	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Veldys	Lannion	Intégration globale à compter du 01/01/2016	31/12	100%
Keopsys Industries	Lannion	Intégration globale à compter du 01/01/2016	31/12	100%
Sensup	Rennes	Intégration globale à compter du 01/01/2016	31/12	100%
Lumibird Inc	Bozeman (USA)	Intégration globale à compter du 01/01/2016	31/12	100%
Lumibird Japan	Tokyo (Japon)	Intégration globale à compter du 01/04/2017	31/12	100%
Quantel Médical Immo	Cournon d'Auvergne	Intégration globale à compter de décembre 2017	31/12	100%
Quantel Médical Polska	Varsovie (Pologne)	Intégration globale à compter de mars 2018	31/12	100%
Lumibird China	Shanghai (Chine)	Intégration globale à compter du 01/07/2018	31/12	100%
Quantel Technologies	Les Ulis	Intégration globale à compter du 01/07/2018	31/12	100%
Eliase	Les Ulis	Intégration globale à compter du 01/07/2018	31/12	100%
Quantel Medical USA	Dallas (USA)	Intégration globale à compter du 19/04/2019	31/12	100%
Lumibird LTD	Ottawa (Canada)	Intégration globale à compter du 31/01/2019	31/12	100%
Optotek	Ljubljana (Slovénie)	Intégration globale à compter du 01/09/2019	31/12	100%
Halo Photonics	Worcester (Angleterre)	Intégration globale à compter du 31/12/2019	31/12	100%
Lumibird Medical	Cournon d'Auvergne	Intégration globale à compter du 23/12/2019	31/12	100%
Lumibird Medical Australia Pty Ltd	Sydney (Australia)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Adele Ellex SPV Pty Ltd	Mawson Lakes (Australia)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Ellex Deutschland GmbH	Berlin (Germany)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Ellex Japan Corporation	Tokyo (Japan)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Ellex Australia Pty Limited	Mawson Lakes (Australia)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Ellex Medical Pty Limited	Mawson Lakes (Australia)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Ellex Machine Shop Pty Ltd	Mawson Lakes (Australia)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Laserex Medical Pty Limited	Mawson Lakes (Australia)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Ellex Services Europe SARL	Lyon (France)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Ellex USA Inc	Minneapolis (USA)	Intégration globale à compter du 30/06/2020	30/06	100%
Essmed AB	Mölnlycke (Sweden)	Intégration globale à compter du 31/07/2020	31/07	100%
Brinch	Drammen (Norway)	Intégration globale à compter du 31/07/2020	31/07	100%
Essmed OY	Borga (Finland)	Intégration globale à compter du 31/07/2020	31/07	100%

6.3. Informations relatives aux postes de bilan

6.3.1. Immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE	2019.12	Acquisitio ns de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvement s	2020.12
Goodwill	40 100	0	0	26 882	2 233	69 214
Total Goodwill	40 100	0	0	26 882	2 233	69 214
Frais de développement	56 386	6 421	(186)	1 553	(1 415)	62 760
Marque	1 800	0	0	3 389	140	5 329
Contrats défenses	1 750	0	0	0	0	1 750
Autres immobilisations incorporelles	2 120	706	(1)	5 170	343	8 338
Total Immobilisations incorporelles	62 056	7 127	(187)	10 112	(931)	78 177
Droit d'utilisation (IFRS16)	5 651	1 184	(486)	1 508	(279)	7 578
Total Droit d'utilisation	5 651	1 184	(486)	1 508	(279)	7 578
Total Valeur brute Immo incorp	107 807	8 311	(673)	38 501	1 023	154 969

AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	2019.12	Acquisitio ns de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvement s	2020.12
Goodwill	0	0	0	0	0	0
Total Goodwill	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	(36 427)	(4 389)	0	(145)	1 036	(39 925)
Marque	0	0	0	0	(0)	0
Contrats défenses	(435)	(194)	0	0	0	(629)
Autres immobilisations incorporelles	(1 689)	(484)	1	(81)	(1)	(2 254)
Total Immobilisations incorporelles	(38 550)	(5 068)	1	(226)	1 035	(42 809)
Droit d'utilisation (IFRS16)	(1 495)	(1 929)	394	0	59	(2 970)
Total Droit d'utilisation	(1 495)	(1 929)	394	0	59	(2 970)
Total Amort Immo incorp	(40 045)	(6 997)	395	(226)	1 095	(45 779)

VALEUR NETTE	2019.12	Acquisitio ns de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvement s	2020.12
Goodwill	40 100	0	0	26 882	2 233	69 214
Total Goodwill	40 100	0	0	26 882	2 233	69 214
Frais de développement	19 959	2 032	(186)	1 408	(378)	22 834
Marque	1 800	0	0	3 389	140	5 329
Contrats défenses	1 315	(194)	0	0	0	1 121
Autres immobilisations incorporelles	431	221	0	5 089	342	6 084
Total Immobilisations incorporelles	23 505	2 059	(186)	9 886	104	35 368
Droit d'utilisation (IFRS16)	4 156	(745)	(92)	1 508	(219)	4 608
Total Droit d'utilisation	4 156	(745)	(92)	1 508	(219)	4 608
Total Valeur nette Immo incorp	67 761	1 314	(278)	38 275	2 118	109 190

Les autres mouvements correspondent principalement aux écarts de conversion sur les immobilisations détenues en devises.

Frais de développement

Les frais de développement correspondent aux frais de développement activés par le Groupe. Sur l'exercice 2020, les acquisitions de frais de développement comprennent ceux engagés dans l'exercice et activés, pour un montant de 6 421 K€.

Marque

Le poste « marques » comprend principalement la marque Quantel Médical (valorisée dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition du Groupe Quantel) pour 1,8 million d'euros et la marque Ellex (valorisée dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de la branche Laser et Ultrason d'Ellex) pour 3,5 millions d'euros

Goodwill

La variation du montant des Goodwill au bilan est consécutive à l'acquisition de la branche Laser et Ultrasons du Groupe Ellex et de 3 sociétés de distribution du Groupe ESSMED (décrites au point 6.1.2 des présentes annexes).

Sans indice de perte de valeur, les tests de dépréciation sont réalisés une fois par an, au 31 décembre. Le test de dépréciation réalisé en 2020 (selon les modalités précisées dans la présente annexe, dans les principes et méthodes comptables – valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles) a permis de conclure à l'absence de dépréciation à constater. Les tests de sensibilité appliqués aux différentes UGT ont consisté à faire varier le taux d'actualisation et de croissance à l'infini par tranche de 1% et les flux de trésorerie par tranche de 10%. Une synthèse de la valeur des UGT et des tests réalisés est présentée ci-dessous :

(en K€)	Valeur utilité UGT	Valeur comptabl e UGT	Variation de la valeur d'utilité de l'UGT si :				
			Augmentation du taux d'actualisation de 1%	Diminution du taux de croissance à l'infini de – 1%	Diminution des flux de trésorerie de – 10%		
UGT Laser	147 898	53 098	(16 392)	(11 271)	(14 790)		
UGT Médical	158 397	62 729	(19 593)	(13 703)	(15 840)		

Il est, par ailleurs, précisé que l'analyse de sensibilité n'a pas fait apparaître de scénario probable selon lequel la valeur recouvrable des UGT deviendrait inférieure à leur valeur nette comptable.

6.3.2. Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE	2019.12	Acquisitio ns de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2020.12
Terrains	1 549	0	0	0	0	1 549
Constructions	7 847	180	0	5 433	426	13 886
Installations techniques, matériels et outillages	13 275	2 117	(204)	3 013	13	18 214
Autres immobilisations corporelles	5 945	3 499	(139)	82	(386)	9 001
Immobilisations en cours	473	30	0	0	(480)	23
Total Valeur brute Immo corp	29 091	5 825	(343)	8 527	(426)	42 674

AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	2019.12	Acquisitio ns de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2020.12
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	(1 678)	(307)	0	(4)	(156)	(2 144)
Installations techniques, matériels et outillages	(10 148)	(1 536)	200	(898)	170	(12 211)
Autres immobilisations corporelles	(3 402)	(542)	137	(0)	232	(3 576)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Total Amort Immo corp	(15 228)	(2 385)	337	(901)	246	(17 931)

VALEUR NETTE	2019.12	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2020.12
Terrains	1 549	0	0	0	0	1 549
Constructions	6 170	(127)	0	5 429	270	11 742
Installations techniques, matériels et outillages	3 127	581	(5)	2 115	183	6 002
Autres immobilisations corporelles	2 544	2 957	(2)	82	(154)	5 426
Immobilisations en cours	473	30	0	0	(480)	23
Total Valeur nette Immo corp	13 863	3 440	(6)	7 626	(181)	24 743

6.3.3. Instruments financiers

		2019.12		2020.12			
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	
Actifs financiers à la JV par les OCI	0	0	0	0	0	0	
Autres actifs financiers non courants	1 329	0	1 329	2 047	0	2 047	
Autres actifs financiers courants	0	21 851	21 851	0	32 875	32 875	
Actifs financiers	1 329	21 851	23 180	2 047	32 875	34 922	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	50 301	50 301	-	80 330	80 330	
Dettes financières	24 996	7 085	32 081	71 522	16 789	88 312	
Autres passifs financiers	3 746	13 392	17 139	3 904	16 957	20 861	
Passifs financiers	28 742	20 477	49 219	75 427	33 746	109 173	

6.3.3.1. Actifs financiers à la juste valeur par les OCI

Les actifs financiers à la juste valeur par les OCI concernent, au 31 décembre 2020 des titres non consolidés Medsurge (société dont le Groupe détient une participation inférieure à 10%), dont la juste valeur est nulle.

	31/12/2019	Acquisitions	Sorties de l'exercice	Autres mouvements	31/12/2020
Titres Medsurge	-	-	-	-	-
Titres non consolidés	-	-	-	-	-

6.3.3.2. Autres Actifs financiers

		2019.12			2020.12			
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total		
Dépôts et cautionnement	1 014	0	1 014	1 668	0	1 668		
Prêts	315	0	315	379	0	379		
Créances clients	0	20 947	20 947	0	32 467	32 467		
Avances et acomptes versés sur commandes		904	904		409	409		
Créances sur immobilisations	0	0	0	0	0	0		
Autres actifs financiers	1 329	21 851	23 180	2 047	32 875	34 922		

Les autres actifs financiers non courants concernent principalement des dépôts et cautionnements et dans une moindre mesure, les prêts 1% construction versés au titre de l'effort construction des sociétés Lumibird et Quantel Technologies. Les dépôts et cautionnements correspondent principalement aux gages espèces déposés dans le cadre d'emprunts contractés auprès de la BPI (1 175 K€) et dans une moindre mesure aux dépôts de garantie sur le bâtiment des Ulis pour 170 K€. L'augmentation du poste est liée à la mise en place de 2 tranches supplémentaires d'emprunt BPI.

Les autres actifs financiers courants concernent principalement les créances clients, dont la variation (+11,5 M€) provient pour 8,7 M€ de l'entrée de périmètre de la branche Laser et Ultrason d'Ellex, et pour 2,8 M€ à la variation des créances clients à périmètre constant. Cette variation est imputable à l'optimisation du poste client ainsi qu'à la variation de l'activité sur l'exercice.

La décomposition des autres actifs financiers hors trésorerie entre valeur brute et valeur nette est présentée ci-dessous :

	2019.12			2020.12		
	Brut	Perte de valeur	Net	Brut	Perte de valeur	Net
Prêts et créances financiers	2 278	(949)	1 329	2 996	(949)	2 047
Créances opérationnelles	22 166	(315)	21 851	33 101	(226)	32 875
Autres actifs financiers	24 444	(1 264)	23 180	36 097	(1 175)	34 922

6.3.3.3. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

Trésorerie et équivalent de trésorerie	2019.12	2020.12
Valeurs mobilières de placement (a)	30	63
Comptes bancaires (b)	50 271	80 267
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de situation financière (a) + (b)	50 301	80 330
Concours bancaires courants (c)	(1 288)	(1 192)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie (b) + (c)	49 012	79 138

6.3.3.4. Passifs financiers

6.3.3.4.1. Dettes financières

Dettes financières	2019.12				2020.12	
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes auprès des établissements de crédit	20 102	2 135	22 237	50 083	11 464	61 547
Emprunts obligataires	0	0	0	17 065	(74)	16 991
Dette Location financement & dette de Location	3 447	1 865	5 313	3 876	1 735	5 611
Avance remboursable / aide	460	440	899	480	311	791
Financement des crédits d'impôts	977	1 270	2 248	0	2 027	2 027
Autres emprunts et dettes financières (D&C)	9	87	96	18	135	153
Concours bancaires courants		1 288	1 288		1 192	1 192
Total dettes financières	24 996	7 085	32 081	71 522	16 789	88 312

Financement des crédits d'impôts

Les crédits d'impôt recherche 2014 à 2016 et le CICE 2014 à 2017 de Lumibird et Quantel Médical ont été cédés en garantie d'une avance renouvelable annuellement, d'un montant de 2 182K€.

Variation de l'endettement sur l'exercice:

	2019.12	Augme ntations de l'exercice	Diminut ions de l'exercice	Variatio n de périmètre	Autres mouvement s	2020.12
Dettes auprès des établissements de crédit	22 237	57 500	(18 692)	601	(100)	61 547
Emprunts obligataires	0	16 985	6	0	0	16 991
Dette Location financement & dette de Location	5 313	1 387	(2 361)	1 508	(235)	5 611
Avance remboursable / aide	899	0	(108)	0	0	791
Financement des crédits d'impôts	2 248	0	(221)	0	0	2 027
Autres emprunts et dettes financières (D&C)	96	106	(34)	0	(14)	153
Total (hors trésorerie passive)	30 793	75 977	(21 410)	2 108	(349)	87 119
Concours bancaires courants	1 288	0	0	334	(430)	1 192
Total dettes financières	32 081	75 977	(21 410)	2 442	(779)	88 312

Les augmentations de l'exercice se décomposent principalement comme suit :

- + 29,9 M€: tirage sur la dette d'acquisition pour le financement de la branche Laser et Ultrason d'Ellex
- + 0,1 M€: amortissement des frais de mise en place de la dette d'acquisition
- + 15,0 M€: mise en place d'un programme PGE en France dans le cadre de la crise sanitaire
- + 10 M€: mise en place de 2 lignes de financement BPI
- + 1,2 M€: mise en place d'un programme d'aide face à la crise aux US
- + 2,3 M€ : tirage sur la dette immobilière pour le financement des aménagements du bâtiment de Cournon d'Auvergne.
- +1,4 M€: nouveaux contrats de location.

Par ailleurs, sans que cela ait un impact sur le quantum de dettes, Lumibird SA a procédé, le 1er décembre 2020 à une opération de refonte de sa dette d'acquisition, selon les modalités suivantes :

- o Refinancement de sa dette d'acquisition de 35 millions par la mise en place :
 - D'une ligne bancaire de 17,5 millions d'euros renouvelant, avec le même pool bancaire, les conditions initiales de la dette : (i) taux euribor 3 mois + 1,65% (ii) remboursable en 5 annuités à compter du décembre 2020 (1ère annuité versée en décembre 2021) et (iv) nécessitant la mise en place d'une couverture de taux sur 100% du nominal de cette dette

- D'une ligne obligataire de 17,5 millions d'euros, remboursable in fine le 1^{er} décembre 2027 et portant intérêt à 3,30% ;
- O Mise en place d'une dette d'acquisition complémentaire :
 - Bancaire, à hauteur de 41,3 millions d'euros d'enveloppe sur cibles autorisées et 41,3 millions d'euros d'enveloppe non confirmée sur cibles éligibles (i) tirable jusqu'au décembre 2022 (ii) portant intérêt à euribor 3 mois + 1,65% (iii) remboursable en 5 annuités à compter du décembre 2022 (1ère annuité versée en décembre 2023) et (iv) nécessitant la mise en place d'une couverture de taux sur 100% du nominal de cette dette;
 - Obligataire à hauteur de 17,5 millions d'euros d'enveloppe sur cibles autorisées et 5 millions d'euros d'enveloppe non confirmée sur cibles éligibles ((i) tirable jusqu'au 31 décembre 2022 (ii) portant intérêt 3,30% (iii) remboursable in fine le 1^{er} décembre 2027

L'ensemble de cette dette est assorti de deux ratios, testés annuellement au 31 décembre, dont le non-respect entraine l'exigibilité de la dette :

- Un ratio de levier (ratio de l'endettement net consolidé sur l'EBE consolidé) ne devant pas excéder un maximum, dégressif, passant progressivement de 3,50 (borne haute) au 31 décembre 2020 à 2,75 (borne basse) au 31 décembre 2026 :
- Un ratio de couverture (ratio du cash-flow consolidé sur le service de la dette) qui doit être supérieur à
 1 tout au long du crédit

Au 31 décembre 2020, le Groupe respectait l'ensemble de ses ratios financiers

Cette opération a généré :

- Pour + 0,2 M€, un amortissement exceptionnel des frais de mise en place de la dette initiale, pour leur part non encore amorti selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif ;
- Pour 1,1 M€, la constatation, en diminution de la nouvelle dette, des frais de mise en place de la nouvelle ligne de dette d'acquisition

Décomposition des dettes financières par échéance :

	TOTAL	< 1 an	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	61 547	11 464	38 527	11 556
Emprunts obligataires	16 991	(74)	(297)	17 362
Dette Location financement & dette de Location	5 611	1 735	2 969	907
Avance remboursable / aide	791	311	480	0
Financement des crédits d'impôts	2 027	2 027	0	0
Autres emprunts et dettes financières (D&C)	153	135	0	18
Total (hors trésorerie passive)	87 119	15 597	41 680	29 843
Concours bancaires courants	1 192	1 192	0	0
Total dettes financières	88 312	16 789	41 680	29 843

S'agissant des contrats de location, les paiements minimaux futurs s'élèvent, au 31 décembre 2020 à 5 854 K€ et se décomposent, par échéance, comme suit :

Paiements minimaux futurs Location	2020.12	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 049	1 436	2 672	942
Constructions	22	22	0	0
Installations techniques matériels et outillages	676	275	400	0
Autres immobilisations corporelles	107	72	34	0
Total paiements futurs minimaux	5 854	1 805	3 106	942

6.3.3.4.2. Autres passifs financiers

Autres passifs financiers	2019.12			2020.12			
	Non Courant Total		Non courant	Courant	Total		
Fournisseurs	0	9 099	9 099	0	11 952	11 952	
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	1 292	1 292	0	1 585	1 585	
Dettes sur immobilisations	3 746	3 001	6 748	3 904	3 420	7 325	
Autres passifs financiers	3 746	13 392	17 139	3 904	16 957	20 861	

L'évolution des autres passifs financiers concerne principalement le poste fournisseurs. Son évolution s'explique pour 2,8 M€ l'entrée dans le périmètre de la branche Laser et Ultrason d'Ellex et pour le solde par l'évolution de l'activité en fin d'année 2020.

6.3.4. Autres actifs et autres passifs non financiers

6.3.4.1. *Autres actifs non financiers*

Autres actifs non financiers	2019.12				2020.12	12	
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	
Crédit impôt recherche	5 455	1 166	6 621	5 099	2 284	7 383	
Crédit Impôt compétitivité	337	259	597	0	338	338	
Autres créances d'impôts (1)	2	(1 025)	(1 023)	0	132	132	
Total créances d'impôts	5 794	400	6 194	5 099	2 754	7 854	
Créances sociales	0	134	134	0	108	108	
Créances fiscales (hors IS)	0	2 637	2 637	0	4 987	4 987	
Créances diverses	0	1 725	1 725	0	4 053	4 053	
Autres actifs divers	0	4 497	4 497	0	9 148	9 148	
Total autres actifs non financiers	5 794	4 896	10 691	5 099	11 903	17 002	

6.3.4.2. Autres passifs non financiers

Autres passifs non financiers	2019.12				2020.12	
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
IS	0	11	11	0	737	737
Dettes d'impôt	0	11	11	0	737	737
Dettes sociales	(0)	6 060	6 060	425	9 359	9 784
Dettes fiscales (hors IS)	0	1 232	1 232	0	4 368	4 368
Subventions (y compris CIR étalé)	3 183	651	3 834	3 299	953	4 252
Produits constatés d'avance sur contrats	(0)	5 106	5 106	1 179	4 636	5 816
Autres dettes diverses	0	146	146	0	2 837	2 837
Autres passifs divers non financiers	3 183	13 194	16 377	4 903	22 154	27 057
Total autres passifs non financiers	3 183	13 205	16 388	4 903	22 891	27 794

Le crédit d'impôt recherche constaté, pour la part correspondant aux projets de développement ayant fait l'objet d'une constatation en frais de développement à l'actif, est comptabilisé en « subventions à étaler » au passif du bilan, et ramené au résultat au rythme d'amortissement de l'actif sous-jacent.

Les produits constatés d'avance sur contrats concernent les contrats dont le chiffre d'affaires est reconnu en continu pour lesquels le Groupe applique la méthode de l'avancement.

6.3.5. Stocks et encours

Stocks	2019.12			2020.12		
	Brut Perte de valeur Net		Brut	Perte de valeur	Net	
Matières premières et consommables	13 103	(2 818)	10 286	14 515	(2 793)	11 723
Travaux en cours	2 390	(0)	2 390	14 620	(2 461)	12 159
Produits finis	7 137	(732)	6 405	7 674	(1 171)	6 503
Marchandises	8 346	(1 170)	7 175	7 814	(996)	6 818
Total stocks	30 975	(4 720)	26 256	44 623	(7 420)	37 202

L'entrée dans le périmètre, au 30 juin 2020, de la branche Laser et Ultrason d'Ellex a conduit à constater, en stock en cours de biens, un montant de 9 564K€, et l'entrée dans le périmètre au 31 juillet 2020 du Groupe Essmed, a conduit à constater, en stock de marchandises, un montant de 793K€.

6.3.6. Capitaux propres

Composition du capital

En nombre d'actions	
Nombre d'actions au 1er janvier 2020	18 429 867
Augmentation de capital (juin 2020)	4 037 015
Nombre d'actions au 31 décembre 2020	22 466 882

Au 31 décembre 2020, ces 22 466 882 actions de 1 € chacune sont entièrement libérées, et représentent un capital de 22 466 882€. Elles sont détenues au 31 décembre 2020 par :

	Nb d'actions	% du capital	Nb droits de vote(1)	% droits de vote(2)
ESIRA(3)	11 667 290	51,931	17 397 731	61,619
Amiral Gestion (4)	1 361 520	6,06	1 361 520	4,822
Cadres du Groupe	4 209	0,019	8 059	0,029
Auto-détention	268 717	1,196	NA	NA
Autres dont public	9 165 146	40,794	9 467 096	33,53
Total	22 466 882	100%	28 234 406	100%

⁽¹⁾ Droits de vote exerçables en assemblée générale des actionnaires.

Actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2017, aux termes de sa 21ième résolution, a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite d'un plafond représentant 10% du capital social de la Société existant à la date de décision d'attribution.

Usant de cette autorisation, le Conseil d'administration du 1er avril 2019, à qui il avait été délégué le pouvoir de déterminer l'identité des bénéficiaires et les conditions d'attribution, a décidé la mise en place d'un plan d'actions gratuites aux conditions suivantes :

- Attribution maximum de 196 000 actions à une liste de bénéficiaires déterminés;
- Date d'acquisition définitive le 1^{er} avril 2022 (soit une période d'acquisition de 3 ans), sous conditions de présence au sein du Groupe et de performance fixées par le Conseil.

Au 31 décembre 2020, 169 000 actions gratuites ont été formellement attribuées aux bénéficiaires.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du 31 Mars 2020, usant de cette même autorisation, a décidé l'adoption d'un nouveau plan d'attribution gratuite au profit de 2 salariés du Groupe contenant des termes identiques à ceux du plan décidé par le Conseil d'administration du 1^{er} avril 2019, à l'exception de la période d'acquisition qui a été fixée à deux ans, soit arrivant à échéance le 1^{er} avril 2022.

⁽²⁾ Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, soit sur un nombre total de droits de vote réels de 28 234 406 au 31 décembre 2020.

⁽³⁾ La société ESIRA est une société par actions simplifiée, dont le capital est détenu à 85% par Monsieur Marc Le Flohic, Président-Directeur général de la Société.

⁽⁴⁾ Société de gestion de portefeuille agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion

La valeur des 2 plans d'attribution a été déterminée de la manière suivante.

Plan d'actions gratuites	Plan du 01/04/2019	Plan du 31/03/2020
Nombre d'actions gratuites totales attribuées (A)	169 000	6 000
Date du conseil décidant l'attribution	01/04/2019	31/03/2020
Fin de la période d'acquisition	01/04/2022	01/04/2022
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	15,3	7,8
Forfait social (c)	20%	20%
Valeur du plan au 01/04/2022 (A*B*(1+C))	3 102 840 €	56 232 €
Nombre d'actions gratuites annulées / refusées	0	0
Nombre d'actions restantes à la date d'acquisition (01/04/2022)	169 000	6 000
Nombre d'actions restantes au 31/12/2020	169 000	6 000

6.3.7. Provisions

	2019.12	Dotations de l'exercice	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	Variation de périmètre	Autres mouvements	2020.12
Avantage au personnel	2 508	226		(4)	6	362	3 098
Provisions pour litiges	-	-		-	-	-	-
Garanties données aux clients	-	105		-	201	76	382
Autres provisions non courantes	30	(53)		-	62	(5)	34
Provisions non courantes	2 538	277	-	(4)	270	433	3 514
Avantage au personnel	17	-	-	-	-	(3)	15
Provisions pour litiges	138	-	0	(28)	-	-	110
Garanties données aux clients	505	239	-	(230)	-	16	531
Autres provisions courantes	0	75	-	-	-	-	75
Provisions courantes	660	314	-	(230)	-	13	730
Total provisions	3 198	592	-	(262)	270	447	4 244

Les variations de périmètre concernent principalement la branche Laser et Ultrason de Ellex.

Avantages au personnel – Indemnités de fin de carrière

Les provisions avantage au personnel concernent principalement les sociétés françaises.

	31/12/2019	31/12/2020
Avantage au personnel France	2 379	2 947
Avantage au personnel Hors France	146	166
Total Avantage au personnel	2 525	3 113

Les avantages au personnel dont bénéficient les salariés français du Groupe sont les indemnités de fin de carrière. L'engagement du Groupe évolue comme suit :

	31/12/2020
Montant de l'engagement en début d'exercice	2 379
Coûts des services rendus dans l'exercice	191
Intérêts crédités dans l'exercice	25
Prestations réglées dans l'exercice	(12)
Ecarts actuariels	357
Entrée de périmètre	6
Autres (dont écart de conversion)	-
Montant de l'engagement en fin d'exercice	2 947

S'agissant des sociétés Hors France, les avantages postérieurs à l'emploi concernent la société Optotek pour 166 K€.

Litiges et faits exceptionnels

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe et qui ne serait pas prise en compte dans les présents états financiers.

6.3.8. Impôts différés

La ventilation et la variation des impôts différés par nature est présentée ci-dessous :

	31/12/2019	Variation en résultat	Variation / OCI	EC	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2020
Déficits activés et décalages temporaires	7 444	(1 294)	-	(161)	4	134	6 127
Engagements de retraite	700	24	101	-	-	-	825
Annulation dép. de compte courant Intragroupe	(410)	16	-	-	-	-	(395)
Activation des frais de développement	(5 301)	(404)	-	88	(107)	-	(5 724)
Contrat à l'avancement	(414)	193	-	3	-	-	(217)
Marque Quantel	(450)	-	-	-	-	-	(450)
Crédits-baux	22	49	-	(2)	-	-	69
Marges sur stock	109	1	-	(1)	-	-	108
Autres (Charge à répartir, Divers)	-	563	-	(468)	1 132	-	1 227
Total Net des Impôts différés	1 700	(852)	101	(541)	1 029	134	1 571
Dont impôts différés actifs	1 703						2 173
Dont impôts différés passifs	2						603

6.3.9. Engagements hors bilan

6.3.9.1. Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante

Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante	2019.12	2020.12
Créances cédées non échues	0	0
Cautions données sur des marchés	19	0
- Nantissements d'actifs incorporels et corporels	0	0
- Nantissements de titres	0	0
Sûretés réelles	0	0
Total	19	0

6.3.9.2. Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement

Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement	2019.12	2020.12
Créances professionnelles cédées	0	0
Cautions ou lettres d'intention	900	900
- Gages et nantissements d'actifs incorporels et corporels	6 481	7 936
- Gages et nantissements de titres	35 000	140 000
- Privilèges de prêteurs de deniers	4 821	5 729
Sûretés réelles	46 303	153 665
Total	47 203	154 565

Toutes les sûretés ci-dessus mentionnées couvrent des dettes portées au bilan.

A l'exception de ce nantissement, le montant indiqué ci-dessus au titre des sûretés correspond au montant total de l'engagement donné au moment de la contraction des emprunts sous-jacents. Le capital restant dû des emprunts couverts par ces engagements s'élève au 31 décembre 2020 à 45 905 K€.

Les cautions correspondent à celles données par Lumibird SA à la Banque populaire du Massif Central pour couvrir toutes les lignes de financement court terme de Quantel Médical, pour un montant maximum de 900 K€.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération de structuration de sa dette d'acquisition, la société a reçu l'engagement de :

- son pool bancaire de (ii) financer à hauteur de 41,3 millions d'euros supplémentaires (enveloppe confirmée) des opérations de croissance externe de cibles autorisées, aux conditions détaillées au point 6.3.3.4.1 du présent document et de (ii) financer à hauteur de 41,3 millions d'euros supplémentaires, sous réserve de l'accord d'un comité de crédit (enveloppe non confirmée) des opérations de croissance externe de cibles éligibles, aux mêmes conditions financières que celles de l'enveloppe confirmée
- son pool obligataire de (ii) financer à hauteur de 17,5 millions d'euros supplémentaires (enveloppe confirmée) des opérations de croissance externe de cibles autorisées, aux conditions détaillées au point 6.3.3.4.1 du présent document et de (ii) financer à hauteur de 5,0 millions d'euros supplémentaires, sous réserve de l'accord d'un comité de crédit (enveloppe non confirmée) des opérations de croissance externe de cibles éligibles, aux mêmes conditions financières que celles de l'enveloppe confirmée

6.4. Notes sur le compte de résultat

6.4.1. Produits des activités ordinaires

La ventilation des produits des activités ordinaires est présentée ci-dessous :

Produits des activités ordinaires	2019.12	2020.12
Ventes France	34 423	24 645
Ventes Hors France	76 294	102 084
Autres produits des activités ordinaires	1 936	2 776
Total	112 653	129 505
Dont chiffre d'affaires reconnu en continu (1)	19 524	14 271

⁽¹⁾ conformément aux principes exposés au point 6.1.17 des notes aux annexes consolidés

La répartition des ventes hors France par pays de destination est présentée ci-dessous :

Répartition des ventes par pays de destination	2019.12	% du CA Hors France	2020.12	% du CA Hors France
Etats-Unis	17 395	23%	24 256	24%
Chine	10 162	13%	9 822	10%
Allemagne	4 190	5%	7 243	7%
Suisse	4 344	6%	3 419	3%
Autres pays	40 203	53%	57 344	56%
Total	76 294	100%	102 084	100%

6.4.2. Information sectorielle

Le Groupe distingue son activité médicale de son activité photonique (ex division Laser), tel que précisé dans la note 6.1.8. Pour l'exercice 2020, les données sectorielles sont les suivantes :

Information sectorielle	2019.12				2020.12	
Activité:	Photonique	Medical	Global	Photonique	Medical	Global
Chiffre d'affaires	71 416	39 301	110 717	68 844	57 886	126 729
Excédent brut d'exploitation	15 530	5 444	20 974	14 302	9 357	23 659
Dotation aux amortissements	-6 179	-2 008	-8 187	-6 426	-2 955	-9 382
Résultat opérationnel courant	9 260	3 004	12 264	8 042	6 098	14 140
Résultat net	7 276	1 544	8 820	1 686	3 953	5 638

La division Photonique fabrique une partie des lasers médicaux. Une partie de la marge médicale se situe donc dans la division industrielle et scientifique.

6.4.3. Frais de développement

Les dépenses directes engagées sur les projets de développement, qu'ils soient autofinancés, subventionnés ou éligibles au CIR, s'élèvent à 14M€. La part activée s'élève à 7M€ et la part conservée en charges s'élève à 7M€.

Les développements immobilisés, déduits des charges correspondantes, se décomposent en :

Frais de développement immobilisés par type de charge	2019.12	2020.12
Achats	1 411	1 081
Frais de personnel	4 104	5 275
Autres charges	693	691
Total charges=	6 208	7 048
Subventions	(705)	(626)
Total	5 503	6 421

6.4.4. Personnel

Le poste frais de personnel est ventilé ainsi :

Ventilation des frais de personnel	2019.12	2020.12
Salaires et charges sociales	30 590	37 824
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	0	0
Participation	790	404
Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	803	1 030
Total	32 183	39 257

La charge de 1 030 K€ relative aux paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres traduit l'étalement du coût du plan d'actions gratuites décidé par le Conseil d'administration du 3 juin 2016 et exercé le 3 juin 2018.

En France, un contrat de participation entre Lumibird et Quantel Médical a été négocié en 2013 avec les organes représentatifs de Lumibird et Quantel Médical. Celui-ci prévoit une répartition des participations de chaque société entre l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe, pour moitié de manière égalitaire et pour moitié au prorata des salaires.

Les effectifs du groupe sont les suivants :

Effectif	2019.12	2020.12
Europe	519	538
USA	76	130
Asie	9	33
Australie	0	138
Autres pays	0	0
Total	604	839

6.4.5. Composition du résultat opérationnel courant

Composition du résultat opérationnel courant	2019.12	2020.12
Excédent brut d'exploitation	20 975	23 658
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (1)	(6 228)	(6 997)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(1 959)	(2 385)
Reprises aux amortissements	0	0
Dotations nettes aux amortissements	(8 187)	(9 382)
Dotations aux provisions opérationnelles	(1 390)	(1 304)
Reprises de provisions opérationnelles	309	494
Dotations nettes aux provisions	(1 081)	(810)
Autres produits opérationnels (2)	600	776
Autres charges opérationnelles (3)	(41)	(104)
Total des autres produits et charges opérationnels	559	673
Total	12 265	14 139

- (1) Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation, compte tenu de leur nature immatérielle, sont constatés en incorporels.
- (2) Les autres produits opérationnels correspondent à la quote-part ramenée au résultat, sur l'exercice, des subventions constatées d'avance au passif du bilan. Elles sont ramenées au résultat au rythme d'amortissement des actifs sous-jacents ayant bénéficié des subventions concernées.
- (3) Les autres charges opérationnelles concernent les pertes sur créances irrécouvrables (couvertes par les reprises de provisions constatées précédemment) ainsi que les autres charges opérationnelles dont la constatation est couverte par les reprises de provisions pour risques et charges correspondantes.

Le détail des dotations nettes aux provisions, par nature, est présenté ci-dessous :

Détail des dotations nettes aux provisions par nature	2019.12	2020.12
Dotations aux provisions sur stock	(798)	(653)
Dotations aux provisions sur autres actifs circulants	(136)	(29)
Dotations aux provisions pour avantages au personnel	(196)	(179)
Dotations aux provisions pour autres risques et charges	(261)	(444)
Dotations aux provisions opérationnelles	(1 390)	(1 304)
Reprises aux provisions sur stock	94	147
Reprises aux provisions sur autres actifs circulants	38	85
Reprises aux provisions pour avantages au personnel	0	0
Reprises aux provisions pour autres risques et charges	177	262
Reprises aux provisions opérationnelles	309	494
Dotations nettes aux amortissements	(1 081)	(810)

6.4.6. Composition du résultat opérationnel

Résultat opérationnel	2019.12	2020.12
Résultat opérationnel courant	12 265	14 139
Résultat sur cessions d'actifs	(168)	(176)
Frais d'acquisition des regroupements d'entreprises	(784)	(1 383)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(11)	(3 975)
Dépréciations des goodwill	0	57
Résultat opérationnel	11 302	8 662

Le poste Frais d'acquisition des regroupements d'entreprises enregistre l'ensemble des coûts directs engagés par LUMIBIRD pour ses opérations de croissance externe. Sur l'exercice 2020, ils concernent principalement l'opération ELLEX.

En mai 2020, le Groupe a subi, sur le premier semestre 2020, une fraude aux moyens de paiement dans sa nouvelle filiale Halo-Photonics (UK) dont le coût maximum (avant toute action en recouvrement des sommes) s'élève à 3,8 millions d'euros. Cette fraude, rapidement maîtrisée n'est pas de nature à remettre en cause le développement du Groupe ni sa capacité à faire face à ses engagements financiers à court, moyen et long terme. Elle a été comptabilisée dans le résultat opérationnel de la période. Après prise en compte des frais déjà engagées ainsi que des sommes dont la restitution est d'ores et déjà acquises, l'impact de fraude sur le résultat opérationnel du Groupe s'élève à 4 millions d'euros.

6.4.7. Résultat financier

Résultat financier	2019.12	2020.12
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25	24
Coût de l'endettement financier brut	(719)	(1 388)
Autres produits et charges financiers	(32)	(107)
Résultat financier	(726)	(1 471)

Les autres produits et charges financières se décomposent comme suit :

Détail des autres produits et charges financiers	2019.12	2020.12
Différences de change	(1)	134
Dotations nettes aux provisions financières sur les avantages au personnel	(35)	(26)
Autres dotations nettes aux provisions financières	3	(2)
+ / - value sur cession d'actifs financiers	0	0
Autres produits et charges financiers	0	(214)
Autres produits et charges financiers	(32)	(107)

6.4.8. Impôts

Impôts	2019.12	2020.12
Charge d'impôts au titre de l'exercice en cours	(1 651)	(702)
Ajustements au titre des exercices précédents	22	0
Impôts exigibles	(1 629)	(702)
Impôts différés	(125)	(852)
Total charge d'impôts	(1 754)	(1 554)

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôts totale pour l'exercice s'explique comme suit :

Preuve d'impôt	2020.12
Résultat net, hors charges d'impôt	7 134
Taux de l'entité consolidante	28,11%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(2 006)
Incidence sur l'impôt théorique de:	
Modification de taux sur la période	(367)
Différences de taux des filles	293
Impôt / actifs d'impôts non constatés	(138)
Impôt sur utilisation des pertes non activées antérieurement	18
Impôt / autres différences permanentes	645
Charge d'impôts réelle	(1 554)

Dans le cadre du groupe d'intégration fiscale dont Lumibird est la mère et qui regroupe l'ensemble des sociétés françaises détenues, au 1er janvier 2020, directement ou indirectement à plus de 95% par Lumibird, il a été réalisé une économie d'impôt de 334 K€.

La baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 25% (hors contribution sociale sur les bénéfices) telle que votée par la Loi de finances pour 2018 n'a pas d'impact sur le résultat du Groupe à fin 2020, le Groupe considérant, au travers de son tax planning, pouvoir récupérer ses déficits à horizon 2022.

Les principaux déficits du Groupe Lumibird au 31 décembre 2020 sont présentés ci-joint :

	2020.12	Dont activé	Dont non activé
Déficits de l'intégration fiscale	11 106	11 106	0
Déficits propres France	2 153	2 153	0
Déficits propres Europe (Hors France)	4 351	0	4 351
Déficits propres Amérique	7 513	7 243	270
Déficits propres Asie	3 953	595	3 358
Déficits propres Autres	226	226	0
Total	29 301	21 322	7 979

Pour mémoire, les principaux déficits au 31 décembre 2019 étaient les suivants :

	2019.12	Dont activé	Dont non activé
Déficits de l'intégration fiscale	15 201	15 201	0
Déficits propres France	2 471	2 471	0
Déficits propres Europe (Hors France)	3 022	0	3 022
Déficits propres Amérique	7 150	5 098	2 052
Déficits propres Asie	401	329	72
Déficits propres Autres	0	0	0
Total	28 245	23 099	5 146

L'évolution des déficits propres Europe est principalement liée au déficit constaté par la société Essmed AB non utilisable pendant 5 ans à compter de son entrée dans le périmètre Lumibird.

6.5. Gestion des risques financiers

6.5.1. Exposition au risque de change

Le risque de change auquel le Groupe est exposé provient :

- de la conversion à son bilan et à son compte de résultat des contributions des filiales étrangères hors zone euro ;
- des opérations d'achats et de ventes réalisées dans des devises hors zone euro : Les ventes du Groupe sont réalisées pour l'essentiel dans la monnaie du pays qui fabrique : euros en France et dollars aux USA.
 Le risque est considéré comme minime ainsi le Groupe n'a pas mis en place de couverture de change spécifique.

Le résultat de change réalisé sur 2020, constaté en résultat d'exploitation (pour la part concernant les opérations commerciales) et en résultat financier (pour la part concernant les opérations financières) se décompose comme suit :

Exposition au risque de change	2020.12
Résultat de change zone Europe	(392)
Résultat de change Etats-Unis	(0)
Résultat de change zone Asie	0
Autres	527
Total	134

6.5.2. Exposition au risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par le Groupe sont à taux fixe et le Groupe n'est pas exposé au risque de taux. Le coût moyen consolidé de la dette financière nette ressort à 1,82%, hors effet de l'amortissement exceptionnel lié au refinancement de la dette, contre 1,81% au 31 décembre 2019.

6.5.3. Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Au 31 décembre 2020, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit :

Exposition au risque de liquidité	Valeur comptable	Flux contractuels	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	61 547	67 392	14 322	40 763	12 307
Emprunts obligataires	16 991	21 600	586	2 344	18 671
Location-Financement	5 611	5 854	1 805	3 106	942
Avance remboursable / aide	791	791	311	480	0
Financement des crédits d'impôts	2 027	2 027	2 027	0	0
Autres emprunts et dettes financières (D&C)	153	153	135	0	18
Concours bancaires courants	1 192	1 192	1 192		
Total passifs financiers	88 312	99 009	20 378	46 693	31 938
Dette d'impôt (IS)	737	737	737	0	
Autres passifs (dettes fournisseurs, fiscales, sociales)	47 918	47 918	39 111	8 807	0
Total	136 967	147 665	60 227	55 501	31 938

Les encaissements clients et règlements fournisseurs s'opèrent dans des conditions normales, sans délai ou retard significatif.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Si le développement des activités des sociétés du Groupe devait nécessiter des liquidités importantes auxquelles le Groupe ne pourrait faire face avec sa trésorerie disponible et les concours bancaires dont il dispose, il pourrait être nécessaire de faire appel à des sources de financement supplémentaires (lignes de crédit, émissions obligataires, augmentations de capital...), dans la mesure où l'utilisation accrue de sa trésorerie pour financer ses investissements pourrait laisser le Groupe sans disponibilité suffisante pour financer son exploitation.

6.5.4. Exposition au risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Il porte, s'agissant du Groupe, sur les prêts et créances amortis de nature opérationnelle. La balance âgée des prêts et créances opérationnels au coût amorti se présente comme suit :

Exposition au risque de contrepartie	Valeur comptable	Dont non échu	Dont échu 0-6 mois	Dont échu 6 mois-1 an	Dont échu + 1 an
Créances clients	32 467	27 737	4 450	280	
Avances et acomptes versés	409	409	0	0	
Total prêts et créances au coût amorti	32 875	28 146	4 450	280	0

6.6. Dividendes

Sur l'exercice 2020, le Groupe n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

6.7. Transactions avec les parties liées

Les parties liées vis-à-vis desquelles le Groupe pourrait entretenir des relations sont :

- Les filiales non consolidées du Groupe et les entreprises associées : le Groupe Lumibird n'entretient aucune relation significative avec ses filiales non consolidées et n'a pas d'entreprises associées dans son périmètre ;
- Les membres du Conseil d'administration et les dirigeants dont les rémunérations sont présentées ci-dessous.

6.8. Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations versées par Lumibird SA (ou ses filiales) à ses dirigeants au cours de l'exercice 2020 se décomposent comme suit :

Administrateurs non mandataires sociaux : 34 K€

Administrateurs mandataires sociaux : 373 K€

Dirigeants salariés non mandataires sociaux (membres du comité exécutif): 478 K€

6.9. Evénements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas eu connaissance de fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

6.10. Honoraires des Commissaires aux Comptes

	2019.12		2020.12	
Audit	KPMG	DELOITTE	KPMG	DELOITTE
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
<u>individuels et consolidés</u>				
-Lumibird SA	167	170	140	139
-Filiales intégrées globalement	45	0	92	0
Services autres que la certification des comptes requis par les				
<u>textes</u>				
-Lumibird SA	219	2	160	8
-Filiales intégrées globalement	0	0	6	0
Sous-total	432	172	397	147
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales				
intégrées globalement				
-Juridique, fiscal, social	0	0	0	0
-Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0
TOTAL	432	172	397	147